

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 MARS 2018

Les membres du Conseil municipal se sont réunis le vendredi 23 mars 2018 à 20 heures sous la présidence de Madame Carole Delande, Maire.

Présents : Mesdames Fernandez, Nique, Boullet et Nabben
Messieurs Chacon, Bidard, Richard, Mellier, Duchaude

Absents : Monsieur Lhuissier excusé donne pouvoir à Madame Delande
Monsieur Dejoux excusé
Madame Billerey
Madame Menou

Secrétaire de mairie : Monsieur de Larosière
Secrétaire de séance : Madame Nabben

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte administratif conforme au compte de gestion de Madame la Perceptrice.

Pour 2017, l'exercice comptable présente un excédent de fonctionnement de 329 279 euros et un déficit d'investissement de 106 552 euros, soit un excédent de clôture de 222 727 euros. (Pour info...en ayant remboursé un prêt de 123 000 euros)

BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le budget 2018 qui s'équilibre

En fonctionnement à 707 671 euros

En investissement à 271 553 euros

TAUX IMPOSITIONS 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts locaux pour l'année 2018.

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Lors de la dernière réunion du SMAS, le bureau a présenté les projets de quatre sociétés pour la conception, la réalisation, et l'exploitation de la future station d'épuration à Fleury. Une négociation et le choix du titulaire du marché global de performance seront effectués par Monsieur le Président et les vice-présidents.

Pour rappel, la date de prévision de raccordement pour le Mesnil-Théribus est prévue en 2024 et pour les Landes en 2026 pour un montant de 4000 euros par habitation.

TRAVAUX

Les travaux de bordurage des Landes ainsi que les travaux de pose de caniveaux rue St Louis débuteront courant Juin.
Création du jardin de souvenir avec pose d'une stèle et espace de dispersion courant Mai.

VOYAGE DES AINÉS

Le voyage des aînés est prévu le 5 juin 2018 à Château-Thierry.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 mai.

SORTIE DE L'ÉCOLE

Suite au dernier conseil d'école, il est demandé aux parents de ne pas attendre à côté du bus mais sur le trottoir. En effet, les enfants courent dans tous les sens pour rejoindre leurs parents et le chauffeur peut ne pas les voir, ce qui peut être très dangereux.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal a voté la reconduction pour un an de la convention avec le centre social rural de Chaumont-en-Vexin pour l'accueil périscolaire et les mercredis.

INSTITUTION D'UNE TAXE FORFAITAIRE SUR LES CESSIONS DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Madame le Maire expose à l'assemblée que la loi depuis le 1^{er} janvier 2009 offre aux communes la possibilité d'instituer une taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus devenus constructibles du fait de leur classement dans une zone urbaine ou à urbaniser d'un PLU.
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil décide l'institution de cette Taxe à l'unanimité.

STADE DE FOOTBALL

Considérant l'état de vétusté du vestiaire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fermer le stade de football à compter du 30 juin 2018.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle B N°700 d'une superficie de 250 m² située rue du Bas Mesnil devant le lotissement CARADEC.

Le Maire lève la séance à 23 heures.

Le prochain conseil municipal se tiendra **le vendredi 29 Juin à 20h en salle de réunion.**